



Association pour le
développement de
l'apiculture en
Bourgogne-Franche-Comté

Bulletin apicole n°55

Semaine 19

Besançon le 10 mai 2019

Les trois dernières semaines écoulées ont été marquées par des espoirs déçus, quelques satisfactions très ponctuelles et locales, des situations inédites et au global un très mauvais bilan sur la miellée de printemps. Les perspectives pour la miellée d'acacia sont très moroses. Le questionnement portant sur l'après.

Attention : MAEC télédéclaration du dossier PAC jusqu'au 15 mai.

Miellée de printemps

La période du 17 avril au 9 mai c'est découpée 4 temps :

- 17 au 23 avril : prise de poids
- 24 au 29 avril : perte de poids
- 30 avril au 1^{er} mai : prise de poids
- 2 au 9 mai : perte de poids avec deux journées positives les 6 et 7 mai

Retours de terrain

Les meilleurs miellés ont eu lieu en **Côte d'Or** dans le **secteur de Dijon** avec une prise de poids record de 6,6 kg le 1^{er} mai. La période du 17 au 23 avril avait été marquée par des prises de poids de 4 à 5 kg jours. La **récolte sur la colonie suivie a été de 24,8 kg.**

La **Saône et Loire**, secteur a rencontré une situation favorable. Une exploitation a réalisé une moyenne de production de 14kg à la ruche en production.

Un rendement **similaire** a été observé en **bas Morvan sur le pissenlit.**

Le **secteur du sénonais** a réussi à tirer son épingle du jeu mais **partout ailleurs, la situation est morose allant de pas de récolte à 7-10 kg selon les secteurs.**

Ces retours de productions ne doivent pas occulter les **situations exceptionnellement mauvaises** qui ont conduit dans bon nombre de secteurs de la région à **l'obligation de nourrir les colonies** afin qu'elles ne meurent pas de faim. Des pertes pour cette raison ont été constatées. En outre, cela aura impacté le **développement des colonies** avec une **incapacité à monter en puissance.**

Par ailleurs les aléas climatiques auront causés des **non retours à la ruche** comme cela a été observé le **29 avril en Puisaye** avec une perte de 400 g de butineuses. Les averses qui ont sévi durant la journée les auront surpris. Ce secteur ne comportait pas de colza.

Taingy – Puisaye - le 29 avril 2019

15H41 : 35,3 kg
20h00 : 34,9 kg



Le potentiel de butineuses était là car le lendemain, sur le même secteur, le 30 avril, c'est 1 kg de butineuses qui sont sortie ! Sur Arceau, le 29 avril, c'était 1,5 kg de butineuses, mais avec un solde positif en fin de journée.

12H00 : 71,46 kg

14h11 : 70,00 kg

Aubépine sur le secteur Autoreil (70)



Arceau – secteur Dijon – 29/04/2019



Ces mauvais résultats s'expliquent par de mauvaises conditions climatiques, très peu de surfaces de colza, ainsi qu'une floraison d'aubépine très faible, pas belle et très rapide.

Globalement, c'est une médiocre, voire très mauvais récolte de printemps, qui s'inscrit dans les scores des années calamiteuses.

Bilan printemps 2019

Afin de dresser un bilan de la récolte de printemps 2019, merci de communiquer au technicien de l'ADABFC les informations suivantes :

Secteur :

Nombre de colonies engagées sur cette miellée :

Volume réalisé :

Nombre de colonies nourris :

Nombre de colonies mortes de faim :

Miellée d'acacia

Les deux périodes de gelée qui ont eu lieu ont affecté à des degrés divers les différents secteurs de la région et quand cela ne l'est pas, les floraisons à venir semblent faibles. Certains secteurs seront peut être en capacité d'offrir une miellée. A suivre,....

Désormais, les retours de terrains évoquent la miellée d'été et les transhumances en montagne pour sauver la mise.

Balances - Suivi des colonies

L'ADABFC met en place un réseau de balance visant à mettre à disposition des apiculteurs des informations sur le déroulement de la saison.

Les balances beetracking reprennent du service. Acquisition a été faite d'accus avec panneaux photovoltaïque. Merci de prendre contact avec le technicien de l'ADAFc pour vous les procurer et disposer d'une remontée d'informations sans obligation de renouvellement des batteries.

Lien site : [cliquer ici](#), **Identifiant :** adafc ; **mot de passe :** *adafc*2018*

Les balances Optibee seront intégrées au projet SURVAP. Certaines sont parties en côte d'or et dans l'Yonne. Si vous souhaitez participer au réseau de surveillance et disposer d'une balance, merci de contacter l'ADABFC.

Lien site : [cliquer ici](#); **nom utilisateurs :** adafc ; **mot de passe :** 012018

Les codes changeront prochainement. Vous en serez informé.

A compter de fin mai, suite à l'arrêt des suivis SURVAPI, 8 balances supplémentaires seront disponibles. N'hésitez pas à prendre contact avec le technicien de l'ADABFC.

MAEC - TELEDECLARATION DU DOSSIER PAC 2019

La télédéclaration du dossier PAC 2019 est ouverte. **Le dossier PAC 2019 doit être déposé sur telepac, le 15 mai 2019 au plus tard** pour éviter les pénalités de retard de dépôt.

Pour aller sur le site, [cliquer ici](#).

Loque Américaine – Complément d'information

Voici la nouvelle liste des communes concernées par les arrêtés préfectoraux. Pour le Jura, les arrêtés de Plainoiseau et de Neuvy sur Saône sont toujours maintenus, d'où ce complément.

Etat de la situation dans les départements de Haute-Saône et du Jura au 10 mai 2019

liste préfecture cliquer ici	Haute-Saône Secteur Port sur Saône, Vellefaux et Villeparois
Zone de protection	Auxon, Andelarot, Bougnon, Charmoille, Chaux les ports, Colombier, Comberjon, Coulevon, Echenoz-la-Méline, Echenoz-le-Sec, Flagy, Frotey-les-Vesoul, Grattery, Le Magnoray, Port-sur Saône, Pusy-Epenoux, Scye, Vallerois-Lorioz, Vauchoux, Vellefaux, Velleguindry-et-Levecey, Vesoul, Villers-sur-Port, Villeparois
Zone de surveillance	Amoncourt, Andelarre, Baignes, Bellenoye, Chargey-les-Port, Chemilly, Conflandey, La Demie, Ferrières-les-Scey, Filain, Fleurey-les-Faverney, Mailley et Chazelot, Montcey, Montigny-les-Vesoul, Neurey-les-la-Demie, Provenchère, Pusey, Scey-sur-Saône-Saint-Albin, Vaivre et Montoille, Vellefrie.

Port sur Saône : il restait un rucher à visiter dernièrement.

Vellefaux : les inspections sont en train de se terminer

Villeparois : ce secteur prendra plus de temps.

A ce jour, pas de modification de la liste. Une clarification devrait avoir lieu en fin de semaine.

Jura

Zone	Neuvy-sur-Seille	Plainoiseau	Le Louverot
Protection	Baume-les-Messieurs, Blois-sur-Seille, Château- Chalon, Hauteroche, Lavigny, Le Vernois, Ménétru-le-Vignoble, Neuvy-sur Seille,	Arlay, Le Pin, L'étoile, Montain, Plainoiseau, Quintigny, Rufey-sur-Seille, Saint-Didier	Lavigny, Le Pin, Le Vernois, Montain, Pannessières, Plainoiseau, Voiteur.
	Domblans, Le Louverot, Voiteur		
Surveillance	Baume-Les-Messieurs, Blois-sur Seille, Château Chalon, Frontenay, Hauteroche, La Marne, Ladoye –sur Seille, Menetru-le-Vignoble, Neuvy-sur Seille.	Chille, L'Etoile, Lombard, Lons-le-Saunier, Mantry, Montmorot, Quintigny, Ruffey-sur-Seille, Saint- Didier, Villeneuve-sous- Pymont	Baume-les-Messieurs, Chille, l'Etoile, Nevy- sur-Seille, Quintigny, Villeneuve-sous- Pymont
	Alay, Brery, Domblans, Lavigny, Le louverot, Le Pin, Le Vernois, Montain, Pannessières, Plainoiseau, Voiteur.		

L'arrêté de Neuvy sur Seille devrait être levé très prochainement.

Attention, un nouveau périmètre a été mis en place suite à la découverte d'un cas de loque américaine sur Vannoz.

Zone de protection : Ardon, Equevillon, Le Latet, Le Pasquier, Montoux, Saint Germain en Montagne.

Zone de surveillance : Champagnole, Le Larderet, Les Nans, Montrond, Mournans-Charbonny, Sapois, Vers en Montagne.

Rédaction bulletin apicole

Le bulletin apicole paraîtra tout au long de la saison. Si vous souhaitez y contribuer n'hésitez pas à faire remonter vos informations de terrain, photos (abeilles, végétation,...) auprès du technicien de l'ADA BFC : jean-baptiste.malraux@adabfc.adafrance.org. Tel : 03 81 54 71 57. L'**objectif** est d'avoir une **couverture grande région**.